

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
ET TECHNIQUE OUTRE-MER  
47, bld des Invalides  
PARIS VII<sup>o</sup>

*Pes des H3*  
COTE DE CLASSEMENT n° 3796

OCEANOGRAPHIE BIOLOGIQUE

71

*Rapport  
1957  
TPE 1902*

LES PECHES MARITIMES EN A.E.F.

par

J. COLLIGNON

Fonds Documentaire IRD

Cote : ~~BX~~ 26653 Ex: *unique*

Fonds Documentaire IRD



010026653

n° 3796

Luanda 20-27 nov. 1957

LES PêCHES MARITIMES EN A.E.F.

Aspects Technologiques

Par J. COLLIGNON

Océanographe biologiste de l'O.R.

S.T.O.M.

Monsieur le Président, Messieurs,

Comme on l'a fait jusqu'à présent pour les autres territoires, je distinguerai deux sortes de pêches sur les côtes d'A.E.F., la pêche artisanale et la pêche industrielle.

1<sup>o</sup>) Pêche artisanale : Elle est relativement peu importante, pratiquée seulement par quelques agglomérations de pêcheurs dispersés le long de la côte, entre le Cap Lopez et Pointe-Noire. A Libreville et surtout à Port-Gentil, elle atteint un certain développement, mais elle est partout pratiquée avec des moyens fort primitifs. Le seul engin de navigation employé est la vulgaire pirogue monoxyle qui, surtout dans la région de Pointe-Noire où le bois est relativement rare, est trop souvent creusée dans des troncs petits et plus ou moins tordus. Ses qualités nautiques sont très réduites. Les tailles les plus courantes sont 6 à 7 mètres de long et 70 cm. de large.

A Pointe-Noire on peut compter qu'il existe une centaine de pirogues sur lesquelles prennent place 1 ou 2 pêcheurs. La pêche normale et qui se pratique toute l'année est la pêche à la ligne de fond. Les pirogues partent dans la journée pour gagner les fonds de 30 à 40 mètres et reviennent le lendemain matin. Les apports sont très irréguliers mais ne dépassent guère 50 Kg. par pirogue. Ces poissons sont vendus immédiatement au marché.

A côté de cette pêche, les populations locales pratiquent lorsque c'est la saison, la pêche des Sardinelles. Ils opèrent alors avec des filets maillants de 30 à 40 mètres de long sur 6 mètres de chute. Leur maille est de 60 mm. de côté. Avec ces filets, ils barrent la route aux bancs de poisson auxquels ils coupent ensuite la retraite en le rattachant vers le filet. Cette pêche se pratique essentiellement de nuit, les pêcheurs se guidant sur les phosphorescences provoquées par les bancs

Les techniques que je viens d'indiquer sont celles employées par les populations Vilis. Il faut noter la présence de quelques pirogues dont les propriétaires sont Popos originaires du Ghana et du Togo. Ce sont des pirogues plus fortes, taillées elles aussi dans un seul tronc d'arbre mais comportant en plus un bordé en planche qui en augmente le volume. Mesurant 8 mètres de long sur 1m,40 de large, elles peuvent porter 8 pagayeurs. Les Popos ne pêchent pas à la ligne de fond. Pour la pêche des Sardinelles, ils emploient un filet de 120 à 150 mètres de chute dont les mailles mesurent 45 mm. Avec ce filet, ils encerclent le banc, puis se jettent bruyamment à l'eau au centre pour activer le maillage du poisson qui se jette dans le filet.

Le rendement des pêches de Sardinelles est très difficile à chiffrer, étant donné que, dès le débarquement, les poissons sont livrés à des revendeurs qui emmènent une partie au marché, le reste étant transporté en camion dans les villages de l'intérieur du pays jusqu'à 50 Km. Les périodes de pointe se placent en Mai-Juin et Décembre. On a pu alors noter des arrivages exceptionnels de 10 tonnes par jour. Une faible partie de ce poisson est fumée.

En plus de la ligne de fond et du filet maillant, les populations côtières utilisent des sennes de plage primitives. Fabriquées en fibre locale, elles sont montées en mailles de dimensions variables, très serrées vers le centre qui est en forme de poche. Leur rendement est très faible. Enfin l'épervier, très répandu au Gabon, permet la capture de Mugilidés et de petits poissons côtiers.

Le progrès le plus notable réalisé durant ces dernières années par la pêche artisanale a consisté dans l'emploi de nylon de fort diamètre pour les lignes de fond. D'autre part on peut voir depuis quelques temps des pêcheurs indigènes utiliser aux embouchures des lagunes, des cuillères lourdement plombées fixées à l'extrémité de forts nylons, qu'ils lancent et ramènent à la main. Ils capturent ainsi de gros *Polynemus* et des *Lutjanus*.

## 2°) Pêche industrielle :

Elle est pratiquée actuellement par une seule société, la S.A.P.A.C. installée à Pointe-Noire et qui utilise deux techniques : chalutage et pêche à l'appât vivant.

a) Chalutages : Cette technique est étudiée en détails dans la communication que j'ai présentée à ce colloque, et dont je vais simplement indiquer les grandes lignes.

Les chalutages ont lieu sur tout le plateau continental situé entre le Cap Lopez et l'embouchure du Congo soit environ 60.000 Km<sup>2</sup>. En fait, une faible partie seulement en est exploitée. Actuellement la SAPAC dispose de 6 chalutiers de modèles variés de 14 à 24 mètres de longueur. Deux sont métalliques. Ils utilisent des chaluts en chanvre ou en nylon. Les apports ont en 1956 dépassé 2.500 tonnes avec un rendement de 1.700 Kg./jour de mer. Les petits chalutiers sortent pour la journée, les gros effectuent des marées de 8 à 10 jours.

Le poisson, mis en glace à bord; est stocké à l'arrivée dans des

chambres froides appartenant à la société qui possède sa propre fabrique de glace installée à proximité du quai dit "de batelage" ouvert aux bateaux de pêche.

La presque totalité du poisson de chalut est consommé frais; seuls sont fumés les silures et une partie des Raies. Débarqué à Pointe-Noire, Libreville ou Douala, il est ensuite acheminé en wagons isothermes de Douala vers Yaoundé et de Pointe-Noire vers Brazzaville.

Cette pêche à laquelle s'ajoutent les apports de la pêche artisanale est arrivée par moments à saturer le marché du poisson frais.

Les caractéristiques des différentes espèces pêchées, ainsi que le rythme de leurs captures sont détaillées dans ma communication. Je n'insisterai donc pas sur ce point.

b) Pêche du Thon : Elle vient juste de dépasser le stade expérimental. Après une campagne de prospection organisée conjointement par le Centre d'Océanographie de Pointe-Noire et la Société de Pêche, cette dernière a transformé 2 de ses chalutiers en bois de 22 et 28 mètres en thoniers équipés pour la pêche à l'appât vivant. En même temps, elle installait sur le port même, une usine de mise en boîte d'une capacité de traitement de 8 tonnes / jour. La pêche a commencé il y a deux mois et il est impossible actuellement de donner des précisions sur les résultats. Des incidents techniques inévitables ont marqué cette période de rodage. En octobre, l'usine a sorti 120.000 boîtes.

Perspectives de développement : Le développement de la pêche au chalut, consacrée aux poissons frais, doit se contenter de suivre les possibilités d'écoulement et se trouve donc dépendre de l'augmentation du nombre des consommateurs. Deux facteurs dans ce cas vont jouer : augmentation de la population dans les agglomérations urbaines, liée aux projets d'industrialisation d'une part, d'autre part, amélioration des transports et de la chaîne de ~~KAI~~ froid qui permettra de ravitailler des centres de plus en plus éloignés.

Par contre l'exploitation du milieu pélagique devrait permettre immédiatement l'installation d'industries de traitement fournissant aussi bien pour le marché local que pour l'exportation, des conserves (thon, sardine) et des sous-produits (huiles, farines, provendes, engrais, anto-lyats) dont le volume de production n'est guère limité que par les capacités de capture. Or le potentiel de production du milieu marin, s'il est limité dans l'exploitation du fond (épuisement sur les fonds trop chalutés des espèces sédentaires), l'est beaucoup moins dans le domaine de la haute mer où les espèces exploitées, migratrices, ont des aires de dispersion extrêmement vastes.

Si l'industrie du thon a fait son entrée, rien n'a encore été tenté sur le plan de l'exploitation effective des Sardinelles, bien qu'une campagne de prospection ait montré leur présence en quantités importantes.

Plusieurs projets sont en cours d'étude, et un armateur d'Afrique du Sud, entre autres, vient d'effectuer une campagne expérimentale d'un mois.

Se rattachant aux industries maritimes, je dois signaler des essais d'élevage d'huitres, en cours, portant sur l'espèce *Gryphaea gasar* ou "huitre de palétuviers". Ces essais menés par les chercheurs du Centre d'Océanographie depuis deux ans ont donné des résultats très encourageants. Des adultes prélevés dans des lagunes et transplantés en mer ont vu leurs qualités gustatives améliorées, et de plus nous ont fourni un abondant naissain. La croissance est relativement rapide. Les méthodes employées sont semblables à celles utilisées à Joal (Sénégal) par M.A. BLANC et les résultats sont concordants. Ces essais ont amené un commerçant local à tenter une exploitation commerciale. Se limitant actuellement à la stabulation, il va prochainement entreprendre l'élevage proprement dit. Il vend actuellement environ 200 douzaines par semaine.

Institut d'Etudes Centrafricaines  
Centre d'Océanographie de Pointe-Noire.

- Novembre 1957.